



Bulletin du syndiqué

N°06

Compte-rendu succinct du Comité d'Entreprise du 22/03/2016.

Point 1 : APPROBATION DES P.V DE REUNION COMITE D'ENTREPRISE PRECEDENTS .

- P.V du 19/05/2015, 19/06/2015, 23/07/2015, 10/09/2015, 16/09/2015, 21/10/2015, 18/11/2015 et 21/12/2015.
- Pas de relecture en séance, Approbation de l'ensemble des P.V.

Point 2 : AVIS DU CE SUR PILOTAGE DES STRUCTURES MEUBLES PAR LATELEC avec transfert Production au MAROC.

- AVIS DEFAVORABLE.

MOTIVATION DE L'AVIS :

- Risque avéré de compétence dans le cadre d'un futur développement par cette seule filiale.
- Pourquoi une délocalisation de chantier « rémunérateur ».
- Fragilisation du socle d'emplois « français » CDD et CDI.
- Perte d'intéressement et participation pour le salarié.
- Encore une fois le « savoir-faire » est partagé par LATECOERE SA mais pas son bénéfice.
- Pas de compensation de travail pour nos équipes malgré ce choix stratégique.
- Le « volet social » est oublié.

Point 3 : EXAMEN DES COMPTES DU COMITE D'ENTREPRISE.

- Présentation par Mme CANELLAS, représentant la société ACOM ALIOS.
 - Une baisse des subventions employeurs : - **4.3%**.
 - Malgré tout un budget légèrement excédentaire : **41304 euros** reporté pour actions 2016.
 - Approbation des comptes 2015 à l'unanimité.

Point 4 : INFORMATION SUR DEPART DE G. BOURGEOIS.

- A compter du 21 Mars 2016, Mr D. BRETAGNOLLE succède à Mr BOURGEOIS en tant que Président de la Filiale LATELEC.
- Dans ses fonctions, il conduira le développement des activités Interconnexion. En qualité de membre du Comité Exécutif du GROUPE, il sera rattaché à Mr F. MICHELLAND.